

L'Office du Combustible a donné beaucoup d'attention au problème de l'approvisionnement d'une partie de l'Ontario en charbon ménager, dans le but de trouver des succédanés à l'anhracite pennsylvanien dont la quantité et la qualité vont diminuant.

M. HOWDEN: La ligne rouge représente les routes du charbon? (Il indique).

M. CAMSELL: Pas précisément les routes mais les directions.

M. HOWDEN: Du charbon vers les marchés?

M. CAMSELL: C'est le commencement et la fin d'une route particulière et la distance en mille. La distance est indiquée sur ce grand bleu que nous nous proposons d'ajouter à cette carte. Ainsi, lorsque ces deux feuilles seront réunies ensemble, vous aurez sous les yeux presque tout le problème houiller canadien.

Le PRÉSIDENT: Cela indique-t-il les tarifs de transport?

M. CAMSELL: Oui, les tarifs de transport et les distances non seulement par rail mais aussi par eau. Le charbon arrive dans les provinces consommatrices canadiennes, surtout l'Ontario et le Québec, venant des mines canadiennes, américaines ou anglaises, comme l'indique ce bleu (il montre).

M. FLEMMING: Vous dites que l'Office du Combustible a fait enquête sur le coût de l'anhracite et les moyens d'y substituer d'autres combustibles?

M. CAMSELL: Oui.

M. FLEMMING: Votre enquête n'a pas porté beaucoup sur la houille bitumineuse ou sur le charbon destiné aux chemins de fer ou à l'industrie, mais plutôt sur le charbon ménager?

M. CAMSELL: C'est le problème le plus pressant, la fourniture du combustible ménager, que nous avons le plus étudié tout d'abord. Mais en même temps, nous avons recueilli beaucoup de renseignements au sujet des autres questions que vous avez soulevées relativement aux combustibles pour les industries et pour les chemins de fer. Sur ces points, vous aurez des renseignements de première main de M. Hotchkiss qui va rendre témoignage devant le Comité. Tout à l'heure, M. Armstrong a soulevé la question dans ses remarques au sujet de l'enquête de M. Hotchkiss sur les industries des Etats-Unis. Nous avons demandé à M. Hotchkiss d'aller passer quelque temps là-bas, non seulement dans les champs anhracitifères mais aussi dans les zones houillères. Au sujet du charbon qui venait au Canada provenant de différents endroits, nous voulions avoir des renseignements sur l'extraction, la qualité du charbon et la route suivie pour venir au Canada. Il a préparé sur la question un rapport que nous pouvons placer à la disposition du Comité.

M. FLEMMING: Ces renseignements concernent-ils le charbon sorti du puits?

M. CAMSELL: Oui, ce rapport date d'un peu plus d'un an maintenant. C'est l'an dernier qu'il est allé faire cette enquête.

M. BURY: Je crois qu'il y a un peu d'anhracite au Canada.

M. CAMSELL: Oui, il y en a.

M. BURY: La carte ne semble pas l'indiquer.

M. CAMSELL: Il y a certaines parties ici dans le nord de la Colombie-Anglaise (il indique).

M. BURY: On ne les voit pas sur la carte.

M. CAMSELL: Eh! bien, je ne sais pas...

M. ARMSTRONG: Quelle est l'étendue du bassin anhracitifère de la Colombie-Anglaise?

M. CAMSELL: Je ne saurais vous le dire de mémoire.

M. ARMSTRONG: Pourrez-vous plus tard le dire au sténographe.

M. CAMSELL: Je pourrai me procurer le renseignement.

M. McLEAN: (Melfort): Il n'y a pas d'anhracite en exploitation.

M. CAMSELL: Non...

M. NEILL: Y a-t-il de l'anhracite à Banff?

M. CAMSELL: Je ne crois pas que le gisement soit en exploitation dans le moment, monsieur Neill.